

RUANDA-URUNDI CEBIED  
RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE DE BIUMBA.

RESIDENCE



1626

Biumba, le 12 novembre 1957.-  
de

(1) N°2816/T.P.2.b.

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage

Objet  
Voorwerp

Construction  
maison P.A.  
Nyagatare.

Transmis copie pour information à :  
-Monsieur Docteur Lieveens à Nyagatare.-  
-Monsieur 1<sup>er</sup> Agent d'élevage Wouters  
-Monsieur 1<sup>er</sup> Agent Territorial Bafort

L<sup>er</sup> Administrateur de Territoire  
E. de JAMBLINNE,

Monsieur 1<sup>er</sup> Agent Territorial principal  
à

G A T S I B U.-  
-----

Monsieur 1<sup>er</sup> Agent Territorial principal,

J'ai l'honneur de vous prier de construire à Nyagatare à proximité du dispensaire vétérinaire une maison pour auxiliaire suivant plan 368/B à 3 chambres. Le crédit total dont vous disposez est de 171.000 francs. Je vous envoie

- une copie de la convention.
- la liste des matériaux.
- les prescriptions techniques.
- copie de la lettre 61/3907 du 28/X/1957 de Monsieur le Chef de Service des Travaux-Publics.

Cette maison sera donc conformément aux ordres de Monsieur le Chef du Service Vétérinaire, provisoirement occupée par Monsieur Wouters et sa famille.

Monsieur Wouters devra vous aider à réaliser cette construction, vous remplacer pendant vos absences. Monsieur Bafort vous donnera tous les conseils techniques nécessaires.

Vous choisirez l'emplacement de commun accord avec le Docteur Lieveens de façon à ce qu'il puisse servir à la fois à Monsieur Wouters actuellement et au personnel auxiliaire ensuite. Je vous enverrai une copie des plans dès

(1) Rappeler dans la réponse la date et l'heure et dans l'antwoord nummer en dagtekening vermelden.

L'Administrateur de Territoire ff.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

- Transmis copie pour information à
- Monsieur le Chef du Service Vétérinaire à U S U M B U R A.
- Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à B Y U M B A.

Usumbura, le  
 L'Ingénieur Provincial, Chef du service  
 des travaux publics du RUANDA-URUNDI.  
 P.O. Le chef du 1er Bureau.  
 L'Architecte Principal  
 J. DUFAYS.  
 Monsieur le Résident du Ruanda  
 à K I G A L I.

2 maisons pour auxiliaires  
dans le Terr. de Byumba.

Des. 19-61-24.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les objections du Médecin Vétérinaire Provincial, relatives au changement d'emplacement de la maison d'auxiliaire prévue à Nyagatare, dont question dans le 3ème alinéa de la lettre n°2331/T.P.2b. que l'Administrateur de Territoire de Byumba m'a adressée sous votre couvert, en date du 20 Septembre 1957.

- " Vu la mise en valeur de région du Mutara, le personnel Vétérinaire y opérant sera prochainement renforcé.
- " D'autre part l'agent d'élevage Monsieur Wanters ( femme + 2 enfants ) est obligé d'habiter le site d'étape pour personnel auxiliaire.
- " sis à côté de la laiterie de Nyagatare.
- " J'estime qu'une maison pour "Astridien" lui conviendrait beaucoup mieux. Monsieur Wanters pourrait à la rigueur surveiller les travaux de cette maison ( paraphé ) Dr Adamantiadis 14-10-57.

Je vous serais obligé de me faire connaître votre décision au sujet de l'emplacement de cette maison.

L'INGENIEUR PROVINCIAL, CHEF DU SERVICE  
 DES TRAVAUX PUBLICS DU RUANDA-URUNDI.  
 p.o. LE CHEF DU 1er BUREAU.  
 L'ARCHITECTE PRINCIPAL.  
 sé J. DUFAYS.

Nyagatare, 18/11/57

Cher Monsieur de Jamboumy

Je vous saurais gré de me faire  
parvenir au plus tôt le plan de  
la maison que je dois construire.  
Dans 2, 3 jours je me rendrai à  
Kapurua où j'ai compté acheter  
le ciment et les tôles. J'espère que  
M. Bafot fera le nécessaire pour  
les matériaux sans trop traîner.  
Idem pour les charpentes, portes, fenêtres  
etc. Pourrais-je avoir assez vite  
une équipe de bons maçons avec  
leurs outils et la bœuf. Je voudrais  
en effet commencer le plus vite  
possible.

Merci d'avance!

Mes meilleurs salutations,

Bien dévoué,

